



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## La Poste

Question écrite n° 12035

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur l'avenir de La Poste. L'entreprise publique se trouve actuellement à un tournant de son évolution, qui pourrait se manifester dans les semaines à venir à la fois par des suppressions d'emplois dans la filière postale et par une augmentation conséquente des tarifs postaux - ces deux démarches étant conduites dans l'objectif d'améliorer la productivité et le rendement de son activité. Dans le même temps, l'idée d'isoler institutionnellement l'activité bancaire de La Poste semble avoir été abandonnée, alors qu'elle répond à la même logique de sanctuarisation des missions de service public qui a prévalu avec succès dans l'organisation des activités de la Caisse des dépôts et consignations. Il souhaiterait connaître son point de vue de ministre de tutelle de La Poste sur ces évolutions importantes et savoir en particulier quels moyens elle entend mettre en oeuvre pour préserver l'avenir du service public postal.

### Texte de la réponse

La ministre déléguée à l'industrie a eu l'occasion de prendre la mesure des enjeux immenses de cette belle entreprise de service public qu'est La Poste. Les attentes exigeantes de ses clients, l'ouverture progressive de ses marchés et la nécessité de renforcer son bilan font peser sur elle de redoutables défis. L'Etat, au fil du précédent contrat de plan, a intégralement tenu ses engagements ; il a en particulier pris à sa charge la dérive annuelle des charges de retraite de La Poste, pour un montant croissant chaque année de près de 100 millions d'euros. Il a, conformément aux « accords Galmot » conclus avec la presse, réévalué les tarifs appliqués au transport de presse pour un montant qui représente aujourd'hui près de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire pour La Poste. L'Etat aura à coeur, dans la négociation du contrat de plan, de faire émerger une vision commune à l'avenir de La Poste entre l'entreprise, ses salariés, ses partenaires économiques et sociaux. D'un effort partagé doit surgir une entreprise tournée vers l'avenir et confiante dans ses ressources.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Balligand](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12035

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2003, page 1160

**Réponse publiée le :** 14 avril 2003, page 3001